

N/REF : 15/02/2025 17H13 C:009504 I:14699

CARILLO GISELE

V/Appel du Samedi 15/02/2025 a 17H13

**25 RUE DU MOULIN A VENT
35132 VEZIN LE COQUET**

IMMEUBLE : 25 VENT
25 RUE DU MOULIN A VENT
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 19 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 25 RUE DU MOULIN A VENT-MME CARRILLO-TEL:*06 71601007*

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION LE 15/02 SOUS ASTREINTE
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE DU RESEAU EU PAR LE SIPHON
CONSTAT : PRESENCE DE LINGETTE ET SERVIETTES HYGIÉNIQUES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°0261685 BPG0

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl. 1 a 10Kms	1	163,64	163,64
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	1	25,00%	40,91

TOTAL H.T.	204,55
T.V.A. a 10,00%	20,45
TOTAL T.T.C.En EURO	225,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.